

# COMMUNAUTÉ de COMMUNES du PAYS du COQUELICOT

=====

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2025

- - - - -

Département  
de la Somme

-----  
Date de la convocation  
le : 12 juin 2025

Liste des délibérations  
publiée  
le : 27/06/2025

-----  
M E M B R E S  
en exercice : 92  
présents : 60  
votants : 76  
-----

*L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf juin à 18 h 30, le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Michel WATELAIN, Président.***

*Étaient présents à la séance du Conseil communautaire les délégués suivants,*

*d'Acheux-en-Amiénois, Anna-Maria Lemaire ; d'Albert, Virginie Caron-Decroix, Patrick Cauchefer, Claude Cliquet, Geoffrey Crochet, Marc Dauchet, Alain Dégardin, Mathieu Delaporte, Eric Dheilly, Arnauld Fouquet de la Q n° 1A à la Q n° 31, Maxime Lajeunesse, Sandrine Rys-Dumoulin; d'Arquèves, Christophe Deloraine ; d'Auchonvillers, Cyril Carnel ; d'Authuille, Fabrice Colson ; de Bazentin, Jean-Luc Fourdinier ; de Beaumont-Hamel, Agnès Lavaquerie ; de Bouzincourt, Michel Letesse ; de Bray-sur-Somme, Dolores Bochu de la Q n° 1A à la Q n° 31, Jean-Pierre Carnat, Ludovic Goblet; de Buire-sur-l'Ancre, Jean-Christian Ruin ; de Bus-lès-Artois, Bernadette Pombourg ; de Carnoy-Mametz, Stéphane Brunel ; de Colincamps, Maxence De Bretagne ; de Contalmaison, Jocelyne Gougeon ; de Courcellette, Michel Dacheux ; de Courcelles-au-Bois, Emilie Begyn ; de Curлу, Patrick Senez ; d'Eclusier-Vaux, Laëtitia Dehan ; d'Englebelmer, Emilie Bruge ; d'Etinehem-Méricourt, Franck Beauvarlet ; de Forceville-en-Amiénois, Claude Sauvage ; de Fricourt, Myriam Demailly ; de Grandcourt, Maryse Vansuyt de la Q n° 12 à la Q n° 52J; d'Hédauville, Patrice Basserie ; d'Hérissart, Thibault Petit ; de La Neuville-Les-Bray, Benoît Dubuisson ; de Laviéville, Michel Watelain ; de Louvencourt, Michèle Archelin ; de Mailly-Maillet, Christelle Lefèvre ; de Marieux, Hervé Bayard ; de Méaulte, Hugues Francomme, Jean-Michel Fournier, Claudine Houdart ; de Mesnil-Martinsart, Roger Roussel ; de Millencourt, Thierry Sergeant ; de Miraumont, René Delattre ; de Montauban-de-Picardie, Annabel Paruch ; de Morlancourt, Michel Destombes ; d'Ovillers-la-Boisselle, Christian Bernard ; de Pozières, Dominique Bierwald ; de Puchevillers, Pascal Dekydtspotter ; de Pys, Vincent Philippe; de Senlis-le-Sec, Geneviève Lebailly ; de Suzanne, Michel Caillet ; de Varennes-en-Croix, Sylvie Brood ; de Vauchelles-Les-Authie, Joris Ledoux ; de Ville-sur-Ancre, Francis Bourguignon.*

*Étaient représentés les délégués titulaires par leur suppléant : commune de Bécordel-Bécourt, Dominique Devillers par Yves Chatel ; commune de Dernancourt, Sylvain Lequeux par Paulette Debray.*

*Les délégués titulaires ayant donné pouvoir : communes d'Albert, Julie Boxoen à Mathieu Delaporte, Laurence Catherine à Patrick Cauchefer, Laurie Clément à Sandrine Rys-Dumoulin, Stéphane Demilly à Maxime Lajeunesse, Nadine Haudiquet à Eric Dheilly, Thomas Masson à Claude Cliquet, Cathy Ribeiro-Dhéret à Geoffrey Crochet, Sylvie Schevtchouk à Arnauld Fouquet de la Q n°1A à la Q n°31, Cathy Vimeux à Alain Dégardin ; de Bray-sur-Somme, Dolores Bochu à Jean-Pierre Carnat de la Q n°32 à la Q n° 52J ; de Cappy, Gérard Legrand à Ludovic Goblet ; de Frise, Michel Randjia à Laëtitia Dehan ; d'Harponville, Christophe Lemaître à Franck Beauvarlet ; d'Irles, Philippe Régis à Philippe Vincent ; de Léalvillers, Véronique Cozette à Sylvie Brood ; de Maricourt, Bernard Guillemont à Patrick Senez ; de Toutencourt, Jean-Pierre Carpi à Pascal Dekydtspotter.*

**Q. n° 10 – TARIFS ET REGLEMENT DU SERVICE DE VELOS EN**

Dans le cadre de sa compétence mobilité, et afin d'améliorer l'offre de mobilité pour sa population, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot met en place une station de vélos en libre-service. Ce service permet de répondre aux besoins de mobilité des touristes, habitants et salariés sur les derniers kilomètres, en complément de l'utilisation des transports collectifs régionaux (ex : trains, bus...).

La mise en place de ce service nécessite l'adoption d'une grille tarifaire et d'un règlement intérieur précisant :

- les modalités pratiques d'accès au service ;
- les conditions d'utilisation du service ;
- la tarification ;
- les responsabilités et obligations de chacun.

Il est proposé d'appliquer la grille tarifaire suivante auprès des usagers :

Tarification sans abonnement :

Durée	Tout public
Forfaits « Escapade »	15 €/vélo pour 4h 25€/vélo pour 8h

Tarification avec abonnement :

Durée	Tarification	Fonctionnement
Abonnement 7 jours	3 €	Abonnement + tarification à l'heure
Abonnement mensuel	6 €	
Tarification complémentaire à l'abonnement (par heure)	0,50 €	30 premières minutes gratuites

Toute heure commencée est facturée en totalité.

C'est pourquoi,

Vu l'avis favorable de la commission « développement territorial » réunie le 04 juin 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- approuve la tarification du service de location de vélos en libre-service telle que proposée ci-dessus ;
- approuve le règlement intérieur du service de location de vélos en libre-service tel qu'annexé ;
- autorise le Président à procéder à toute modification technique ultérieure dudit règlement ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTÉ PAR 74 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE EMILIE BEGYN (COURCELLES-AU-BOIS), PATRICE BASSERIE (HEDAUVILLE).**

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.*

LE PRÉSIDENT  
  
MICHEL WATELAIN



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,  
  
MAXIME LAJEUNESSE